Italie : le Parlement adopte définitivement une loi contre l'antisémitisme par 147 voix contre 93, malgré l'opposition de la gauche

18/11/2026 à 18h55



Le Parlement italien a définitivement adopté une loi contre l'antisémitisme, après un vote de la Chambre des députés intervenu dans la soirée du 17 novembre 2026 : 147 voix pour, 93 contre et cinq abstentions.

Le texte reprend la définition de travail de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). La coalition de Giorgia Meloni défend cette mesure face à la multiplication des incidents antisémites ; des élus de gauche et des associations de défense des droits redoutent une restriction de certaines critiques de la politique israélienne. La loi ne crée pas de nouvelles sanctions financières ou pénales.

Photo d'archive : Palazzo Montecitorio, siège de la Chambre des députés à Rome — Nicola.gelmi / Wikimedia Commons, CC BY 3.0.

Sources : Reuters et Associated Press, 18 novembre 2026.